

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01517 Numéro SIREN : 832 522 445 Nom ou dénomination : ACB INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2021 sous le numéro de dépôt B2021/007211

SA& ACB INVESTISSEMENTS

5 Avenue du Pré Félin
PAE Les Glaisins. ANNECY-LE-VX
74940 ANNECY

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 10
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	11 et 12
- <i>Détail Compte de résultat</i>	13
- <i>Liasse 2065</i>	14 et 15
- <i>Liasses 2050 à 2059-G</i>	16 à 33

Pour copie conforme
Le Président

AUDREX

12 Rue Véga

74650 CHAVANOD

04 50 69 50 50

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 235 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	235 000	235 000		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-51 794	-20 826	-30 968	-148.70
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	182 420	-30 968	213 389	689.06
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	365 626	183 206	182 420	99.57
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	878 420	968 290	-89 870	-9.28
	Concours bancaires courants	116	119	-3	-2.70
	Emprunts et dettes financières diverses	286 671	313 873	-27 202	-8.67
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 865	3 160	-295	-9.32
	Dettes fiscales et sociales				
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 000	30 000	-15 000	-50.00
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 183 073	1 315 443	-132 370	-10.06
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 548 699	1 498 648	50 051	3.34

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

489 258

510 880

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N			Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2019	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *							
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)							
1 - Résultat d'exploitation (I-II)							
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	211 200	12 000	199 200	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	211 200	12 000	199 200	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	21 660	16 314	5 346	32.77
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	21 660	16 314	5 346	32.77
2. Résultat financier (V-VI)	189 540	-4 314	193 854	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	182 420	-30 968	213 389	689.06
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	211 200	12 000	199 200	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	28 780	42 968	-14 189	-33.02
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	182 420	-30 968	213 389	689.06

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

211 200 12 000
3 366 2 427

AUDREX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 548 699.18 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 182 420.48 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 478 122		
Prêts, autres immobilisations financières	17 211		
TOTAL	1 495 333		
TOTAL GENERAL	1 495 333		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 478 122	1 478 122
Prêts, autres immobilisations financières			17 211	17 211
TOTAL			1 495 333	1 495 333
TOTAL GENERAL			1 495 333	1 495 333

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	17 211	-0	17 211
TOTAL	17 211	-0	17 211

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	453	453		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	878 083	184 269	604 879	88 935
Fournisseurs et comptes rattachés	2 865	2 865		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 000	15 000		
Groupe et associés	286 671	286 671		
TOTAL	1 183 073	489 258	604 879	88 935
Emprunts remboursés en cours d'exercice	89 839			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	2 400			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	235 000			235 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	453
Emprunts et dettes financières diverses	3 366
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 860
Total	6 678

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	21 660	211 200
Dont entreprises liées	21 660	211 200

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art 531-2/9)

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : EMPRUNTCADS 00001635286 370K€
Montant initial de cette garantie : 370 000
Montant restant dû en capital : 344 798
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/06/2026
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DE 464 ACTIONS DE LA SAS ACB

Emprunt du : EMPRUNT CIC 185K€
Montant initial de cette garantie : 185 000
Montant restant dû en capital : 170 434
Date de fin d'échéance de la garantie : 31/05/2026
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DE 464 ACTIONS DE LA SAS ACB

Emprunt du : EMPRUNT BANQUE POPULAIRE 435K€
Montant initial de cette garantie : 435 000
Montant restant dû en capital : 257 691
Date de fin d'échéance de la garantie : 24/11/2022
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DE 464 ACTIONS DE LA SAS ACB

Engagements financiers

(PCG Art 531-2/9)

Engagements reçus

EMPRUNTCADS 00001635286 370K€ GARANTIE BPIFRANCE FINANCEMENT 40% DU MONTANT	148 000
EMPRUNT CIC 185K€ GARANTIE BPIFRANCE FINANCEMENT 40% DU MONTANT	74 000
EMPRUNT BPI FRANCE 195K€ GARANTIE BPIFRANCE FINANCEMENT 70% DU MONTANT	136 500
Total	358 500

Détail des cautions données

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS ACB INVESTISSEMENTS

74940 ANNECY

Page 10

[illegible]

GALET-OLDRA

AUDIT & CONSEIL

Gref

ASSOCIÉS

Christian ALLOMBERT

Hervé KRUGER

C.F.H EXPERTS ASSOCIÉS

ACB INVESTISSEMENTS SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 235 000 Euros

Siège Social : 5 Avenue du Pré Félin

ANNECY LE VIEUX

74940 ANNECY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

GALET-OLDRA

AUDIT & CONSEIL

ASSOCIÉS

Christian ALLOMBERT
Hervé KRUGER
C.F.H EXPERTS ASSOCIÉS

ACB INVESTISSEMENTS SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 235 000 Euros

Siège Social : 5 Avenue du Pré Félin
ANNECY LE VIEUX

74940 ANNECY

---:---:---

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

---:---:---

Aux associés,

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société "SAS ACB INVESTISSEMENTS" relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Incidences de la crise sanitaire Covid 19**

Ces incidences sont décrites dans la note "Faits caractéristiques de l'exercice" de l'annexe comptable jointe, à laquelle il convient de se reporter. Nous sommes d'avis que ces incidences y sont correctement documentées.

- **Titres de participations**

Ceux-ci représentent environ 95 % du total de l'actif du bilan. Nous nous sommes assurés de leur correcte évaluation et qu'une provision pour dépréciation n'était pas nécessaire.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'anomalies.

IV - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Annecy, le 04 Juin 2021
GALET OLDRA SA

C. ALLOMBERT

ANNEXE SUR LA DESCRIPTION PLUS DETAILLEE
DE LA RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 478 122		1 478 122	1 478 122		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	17 211		17 211	17 211		
	Total II	1 495 333		1 495 333	1 495 333		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances						
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	53 366		53 366	3 315	50 051	NS
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	53 366		53 366	3 315	50 051	NS
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 548 699		1 548 699	1 498 648	50 051	3.34

(1) Dont droit au bail
(2) Dont a moins d'un an
(3) Dont a plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 235 000)	235 000		235 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	-51 794		-20 826		-30 968	-148.70
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	182 420		-30 968		213 389	689.06
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	365 626		183 206		182 420	99.57
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	878 420		968 290		-89 870	-9.28
	Concours bancaires courants	116		119		-3	-2.70
	Emprunts et dettes financières diverses	286 671		313 873		-27 202	-8.67
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 865		3 160		-295	-9.32
	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 000		30 000		-15 000	-50.00
	Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 183 073		1 315 443		-132 370	-10.06
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 548 699		1 498 648		50 051	3.34
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		489 258		510 880			

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			7 119	25 833	-18 714	-72.44	
Impôts, taxes et versements assimilés				821	-821	-100.00	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			7 119	26 654	-19 535	-73.29	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-7 119	-26 654	19 535	73.29	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	211 200	12 000	199 200	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	211 200	12 000	199 200	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	21 660	16 314	5 346	32.77
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	21 660	16 314	5 346	32.77
2. Résultat financier (V-VI)	189 540	-4 314	193 854	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	182 420	-30 968	213 389	689.06
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	211 200	12 000	199 200	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	28 780	42 968	-14 189	-33.02
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	182 420	-30 968	213 389	689.06

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

211 200 12 000

3 366 2 427

AUDREX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 548 699.18 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 182 420.48 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 478 122		
Prêts, autres immobilisations financières	17 211		
TOTAL	1 495 333		
TOTAL GENERAL	1 495 333		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 478 122	1 478 122
Prêts, autres immobilisations financières			17 211	17 211
TOTAL			1 495 333	1 495 333
TOTAL GENERAL			1 495 333	1 495 333

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	17 211	-0	17 211
TOTAL	17 211	-0	17 211

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	453	453		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	878 083	184 269	604 879	88 935
Fournisseurs et comptes rattachés	2 865	2 865		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 000	15 000		
Groupe et associés	286 671	286 671		
TOTAL	1 183 073	489 258	604 879	88 935
Emprunts remboursés en cours d'exercice	89 839			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	2 400			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	235 000			235 000

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	453
Emprunts et dettes financières diverses	3 366
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 860
Total	6 678

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art 831-2 et Art 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	21 660	211 200
Dont entreprises liées	21 660	211 200

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art 531-2/9)

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : EMPRUNTCADS 00001635286 370K€
Montant initial de cette garantie : 370 000
Montant restant dû en capital : 344 798
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/06/2026
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DE 464 ACTIONS DE LA SAS ACB

Emprunt du : EMPRUNT CIC 185K€
Montant initial de cette garantie : 185 000
Montant restant dû en capital : 170 434
Date de fin d'échéance de la garantie : 31/05/2026
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DE 464 ACTIONS DE LA SAS ACB

Emprunt du : EMPRUNT BANQUE POPULAIRE 435K€
Montant initial de cette garantie : 435 000
Montant restant dû en capital : 257 691
Date de fin d'échéance de la garantie : 24/11/2022
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DE 464 ACTIONS DE LA SAS ACB

Engagements financiers

(PCG Art 531-2/9)

Engagements reçus

EMPRUNTCADS 00001635286 370K€ GARANTIE BPIFRANCE FINANCEMENT 40% DU MONTANT	148 000
EMPRUNT CIC 185K€ GARANTIE BPIFRANCE FINANCEMENT 40% DU MONTANT	74 000
EMPRUNT BPI FRANCE 195K€ GARANTIE BPIFRANCE FINANCEMENT 70% DU MONTANT	136 500
Total	358 500

Détail des cautions données

(Code du Commerce Art. L. 233-15, PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Page 10

[illegible]

ACB INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée au capital de 235 000 euros
Siège social : 5 rue du Pré Félin - Annecy-le-Vieux - 74940 ANNECY
832 522 445 RCS ANNECY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 182 420 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 182 420 euros

Absorption des pertes antérieures 51 794 euros
Le compte « report à nouveau » est ainsi ramené à 0

Solde 130 626 euros

A la réserve légale 6 531 euros
Laquelle est ainsi portée à 6 531 euros

Solde 124 095 euros

A titre de dividende aux associés 100 000 euros
Soit environ 0,43 euros par action

Solde 24 095 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 24 095 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

SD .

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

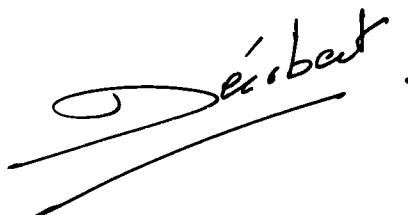
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

M. Stéphane DEROBERT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane Derobert', with a long horizontal stroke underneath.